

Réunion du Conseil Municipal

Séance du jeudi 10 juillet 2014

L'an deux mille quatorze et le jeudi dix juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de la commune de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Daniel GIOVANNACCI, Éliette VALAT, Bernard AEBERHARD, Jean BOUTEILLER, André CHABAL, Élie COUDER, Claire GINIER, Claude GRELLIER, Jean-Paul MARTIN.

Absent excusé : Michel AGRINIER

Monsieur Daniel GIOVANNACCI a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption par les conseillers du compte-rendu du 25 avril 2014

Enquête d'utilité publique – eau de Cabrillac

Point sur le résultat de l'enquête publique pour l'eau de Cabrillac. Le conseil regrette que d'autres solutions n'aient pas été envisagées pour pallier à l'approvisionnement en eau potable du hameau de Cabrillac.

École Communale

1 - Rendez avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Suite à la rencontre avec l'inspecteur de l'Éducation Nationale à Mende, il ressort qu'une proposition d'étude pour un regroupement pédagogique éclaté pour la rentrée 2015 est avancée. Par contre, l'inspection d'académie n'envisage aucune mesure même transitoire pour la rentrée et l'année scolaire 2014 - 2015.

Les parents d'élèves ont été informés de la proposition et ils ont donné un accord sur le principe d'une entité pédagogique Vébron/Rousses.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu donne son accord de principe pour l'étude de faisabilité d'un regroupement pédagogique éclaté autour des communes de Vébron et Rousses pour la rentrée 2015/2016.

2 – Rentrée 2014

Le conseil décide d'adresser une lettre à l'inspection d'académie pour demander une ressource pédagogique, même temporaire, afin d'assurer l'enseignement aux enfants de la commune à compter de la rentrée 2014/2015.

a) Création d'un Poste d'ATSEM

Afin d'être prêt pour la prochaine rentrée, le maire propose de créer un poste d'ATSEM pour un maximum de 32 heures hebdomadaire. Celui-ci sera pourvu que si l'enseignement est assuré par l'éducation nationale.

La proposition est votée à l'unanimité

b) Alternative

Le maire explique au Conseil son incompréhension face la disparité de traitement juridique faite entre notre commune et par exemple la commune de Puy St Vincent qui au niveau scolaire ont agi de manière similaire en 2013/2014. La commune de Puy St Vincent ayant financé en intégralité les frais occasionnés par l'école, sans n'avoir rencontré aucune action juridictionnelle.

Afin de ne pas avoir les mêmes soucis, au cas où la commune n'aurait pas de réponse positive pour l'envoi d'un enseignant à la rentrée scolaire, l'alternative suivante est proposée : l'association Ecole & Nature recrutera l'enseignant pour l'école communale afin de n'avoir aucun problème juridique par rapport aux compétences de la commune. Cette association pouvant recevoir une ou des subventions, nous pourrions envisager de lui verser à leur demande une ou des subventions sans que le montant total de celles-ci n'excède la somme maximale de 12 000 €.

Le conseil est d'accord sur le principe mais ne vote pas de subvention dans l'immédiat puisqu'aucune demande de subvention n'a été à ce jour adressée à la Mairie.

Motion Charte de l'eau (Proposition Chambre de l'Agriculture et l'AMF)

Lecture du courrier et de la proposition de délibération de la chambre d'Agriculture. Les objectifs de la chambre d'agriculture sont d'obtenir une meilleure définition de cours d'eau et de faciliter certains travaux.

Le conseil vote à l'unanimité la proposition de délibération.

Correspondant ERDF

En cas de tempête, afin de mieux informer la population d'éventuel problème sur le réseau électrique, ERDF demande que chaque commune désigne un correspondant tempête ERDF. Celui-ci doit avoir un portable afin de recevoir les SMS.

Le conseil désigne Daniel MEYNADIER en tant que titulaire et Jean BOUTELLIER en tant que suppléant.

Élus en Charge des Questions Forestière

Sont élus à l'unanimité concernant les questions Forestière et notamment vis-à-vis de l'ONF Monsieur AEBERHARD Bernard (Titulaire) et Monsieur MEYNADIER Daniel (Suppléant)

Délibération Changement affectation (Budget)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le changement d'affectation du mandat concernant l'achat d'un détenteur (chauffe-eau) pour le foyer afin qu'il soit affecter en investissement et non pas en fonctionnement.

Délibération SAGE Tarn-Amont

Après exposé d'un résumé concernant la demande de délibérer sur le projet de SAGE Tarn-Amont, le conseil municipal à l'unanimité s'abstient dans l'attente des résultats de l'enquête d'utilité publique.

Questions Diverses

Commission de recrutement : Afin de recevoir les candidats pour le poste d'employé communal, la commission se réunira le vendredi 18 juillet de 9h à 10h30.

Création poste de Guichetier : Pour aider le nouveau conducteur de la navette du Tapoul, en poste depuis le 1^{er} juillet 2014, Monsieur le Maire propose de créer un poste de guichetier, pour s'occuper des différentes régies (Navette et location matériel Via Ferrata) pendant les jours d'ouvertures de la navette du 22 juillet 2014 au 31 août 2014. Ce poste sera ouvert au SMIC.

Toiture du Temple : Les bâtiments de France ont donné leur accord de principe pour la réfection de la toiture du temple dans le dossier de demande de subvention du Conseil Général. Pour compléter notre dossier, Il faudrait demander plusieurs devis : Capelier, Alves José (Pompidou), Douzière (Meyrueis).

Rue de Massevaques (PED) : Il faudrait demander plusieurs devis : AB Travaux, Matoses, Chabrol

Enfouissement des Réseaux : SPIE devrait encastrer le transformateur à Massevaques. Les poteaux ont été enlevés.

Orange - Téléphone : La réunion concernant les différents problèmes avec le téléphone aura lieu le 16 juillet à la sous-préfecture de Florac.

Amende de police : Après discussion l'acceptation des amendes de police de 2013 pour la pose d'un miroir à l'intersection des 2 départementales est remise à un prochain conseil municipal.

Départ de l'agent titulaire : Un pot de départ, auquel seront conviés les habitants de la commune, aura lieu le jeudi 24 juillet à 20h. La commune marquera sa gratitude pour le travail fait au cours des 12 dernières années en lui offrant un cadeau.

Éclairage public : A Carnac il faut changer déplacer la lampe. Il faut la mettre de l'autre côté de l'angle de la maison. A Massevaques, il faudrait poser la potence de l'éclairage en bas de la rue.

Exposition : Au foyer se déroule une exposition sur la première guerre mondiale (14-18).

La séance est levée à minuit vingt.